

Réunion du Conseil Municipal
(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

11 FEVRIER 2019 A 20H30

ORDRE DU JOUR

		ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2018
		DECISIONS PRISES PAR MADAME LE MAIRE
1	⇒	APPROBATION MODIFICATION DU PLU
2	⇒	MODIFICATION DES STATUTS DU SIARCE
3	⇒	DEMANDE TRANSFERT AU SIARCE AU TITRE DE LA COMPETENCE EAUX PLUVIALES URBAINES
4	⇒	ELECTIONS REPRESENTANTS SIARCE
5	⇒	CREATION D'EMPLOI SAISONNIERS ET ACCROISSEMENT TEMPORAIRE
6	⇒	CREATION DE POSTE DISPOSITIF CUI CAE PEC
7	⇒	CONVENTION DE LOCATION D'UNE ŒUVRE D'ART
8	⇒	DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AESN
9	⇒	MODIFICATION AUTORISATION DE DEPENSES INVESTISSEMENT
10	⇒	RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019
	⇒	QUESTIONS DIVERSES

Fait à La Ferté Alais, le 5 février 2019

Le Maire,

Mariannick MORVAN

